


## FICHE ACTION N° 4.2.11.

### Opération « Cœur de ville »

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Mettre en œuvre l'opération « Cœur de ville »
Action n°	4.2.11.
Statut	En projet <input checked="" type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Périmètre PVD/ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Lancer l'aménagement de la plaque foncière en contrebas de la mairie (1 ha environ), en fonction de l'étude de programmation : logements, éventuellement commerces, bureaux (mutation du bâtiment du CCAS, extension de la mairie... ?) stationnement, dans une logique de mixité sociale et surtout intergénérationnelle, compte-tenu de l'hyper centralité du site. L'aménagement devra se faire de façon concertée avec les habitants, idéalement dans une démarche d'écoquartier, d'habitat inclusif, etc.
Partenaires	EPFR, autres à définir.
Dépenses prévisionnelles (HT)	<b>Temps agents</b>
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet à ce stade.
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat du TCO
Lien autres actions du programme	<p>Action 1.4.1. Etudier l'opportunité d'inscrire l'opération Cœur de ville dans une démarche d'écoquartier</p> <p>Action 3.1.1. Réaliser un diagnostic structurel des besoins d'évolution du commerce de centre-ville</p> <p>Action 3.2.1. Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville</p> <p>Action 3.2.4. Traiter la question du stationnement en centre-ville</p> <p>Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville</p> <p>Action 4.1.6. Etudier la faisabilité d'un déplacement de la station essence du centre-ville</p> <p>Action 4.2.10. Doter le territoire d'une opération "Habitat Inclusif"</p> <p>Action 4.2.12. Mettre en œuvre l'opération "Saint-Alme"</p>

	<p>Action 4.2.13. Mettre en œuvre l'opération "F. de Mahy / V. Hugo"</p> <p>Action 4.4.2. Mise en œuvre et actualisation (SM) du plan des circulations piétonnes en Centre-ville</p> <p>Action 4.5.1. Requalifier le pont et le carrefour François de Mahy / Rue Victor Hugo</p>
Concertation	Avec les habitants et acteurs économiques, à définir.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Participation retenue pour la co-construction du projet</p> <p>Nature de l'opération : mixité de logements et de fonctions retenue, tranches.</p> <p>Lancement des travaux (selon tranches)</p> <p>Livraisons (selon tranches).</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Opération de densification mixte en hyper centre avec la volonté d'un habitat exemplaire, intégré dans la pente, avec traitement de la question du stationnement.
Annexes	<p>Localisation (extrait du plan guide)</p>  <p>Zoom</p> 